



COVID-19

Modalités de réouverture des bibliothèques Cœur de Charente

Tusson, Saint-Fraigne

Le constat est le suivant :

(source <http://www.biblio-covid.fr/phases/phase-1/>)

- Les bibliothèques sont des lieux de regroupement et de flux, la présence d'un public intergénérationnel multiplie les risques pour les populations vulnérables (séniors par exemple) ;
- Les bibliothèques accueillent des publics qui ne savent/peuvent pas respecter les gestes barrières (notamment la petite enfance, les publics vulnérables) ;
- Le maintien de la distanciation physique impose nécessairement des réaménagements des locaux des bibliothèques (banque d'accueil, places de lecture, circulations) ;
- La consultation en libre accès peut favoriser la propagation du virus par les collections (livres, disques, etc.) ;
- La responsabilité juridique des exécutifs implique que toutes les précautions aient été prises avant la réouverture des locaux.

Suite à l'annonce de réouverture des bibliothèques et conformément aux recommandations des associations des bibliothécaires nous nous devons de mettre en place un protocole de réouverture permettant l'accès aux collections tout en respectant la sécurité de chacun.

Nous vous proposons un dispositif de « prêts de livres à emporter » à la bibliothèque de Tusson.

Pour info : les conditions sanitaires imposées ne nous permettent pas à ce jour de pouvoir accueillir du public à la bibliothèque de Saint-Fraigne.